

Correction – Développement construit

Les objectifs de l'aménagement du territoire

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · BREVET 2022 · Métropole · série pro

Sujet. Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur un exemple étudié en classe, décrivez les objectifs de l'aménagement du territoire aujourd'hui en France. Pour vous aider, vous pourrez utiliser les mots et les expressions suivants : inégalités territoriales, transports, services publics, environnement, développement économique, acteurs, État, collectivités, conflit d'usages.

1. Comprendre le sujet

Il faut **décrire les objectifs** : ta copie s'organise autour des buts de l'aménagement (réduire les inégalités, développer l'économie, protéger l'environnement), pas autour d'une liste d'équipements. « Aujourd'hui » : inutile de remonter aux années 1960, reste sur la période actuelle. La liste de mots est une aide précieuse : emploie-les tous à bon escient, en particulier « conflit d'usages », souvent oublié. Illustre chaque objectif par un exemple précis et localisé : un dispositif, un équipement, un conflit. Les acteurs (État, collectivités) servent à montrer qui poursuit ces objectifs.

2. Les repères à mobiliser

- 1982 : lois de décentralisation
- 2018 : abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes
- 2019 : création du label France Services
- 2020 : mise en place de l'Agence nationale de la cohésion des territoires
- Conflit d'usages : opposition entre acteurs qui veulent utiliser un même espace de façons différentes
- Collectivités territoriales : régions, départements, communes

3. Le plan

1. Réduire les inégalités territoriales

- Des métropoles dynamiques face à des espaces ruraux qui se vident
- Garantir l'accès aux services publics : le label France Services (2019), plus de 2 500 lieux
- Des bus itinérants pour les villages isolés

2. Développer l'économie en protégeant l'environnement

- Transports rapides et fibre optique pour attirer les entreprises
- Préserver terres agricoles, zones humides et paysages
- Un conflit d'usages : Notre-Dame-des-Landes, projet abandonné en 2018

3. Des acteurs nombreux

- L'État et l'ANCT
- Les collectivités depuis 1982
- L'Union européenne, les entreprises, les associations d'habitants

4. Le développement construit rédigé

Aujourd'hui, l'aménagement du territoire désigne l'ensemble des actions menées pour organiser l'espace français de façon plus équilibrée. Il concerne les métropoles comme les campagnes et les outre-mer. Quels sont ses objectifs ? Nous verrons qu'il cherche d'abord à réduire les inégalités territoriales, puis à concilier développement économique et protection de l'environnement, grâce à de nombreux acteurs.

D'abord, l'aménagement vise à réduire les **inégalités territoriales** entre les métropoles dynamiques et les espaces ruraux qui se vident. Il faut garantir à tous l'accès aux **services publics**. Ainsi, l'État a créé en 2019 le label France Services : dans plus de 2 500 lieux, souvent installés dans une mairie ou un bureau de poste, les habitants peuvent faire leurs démarches de santé, d'impôts ou de retraite. Des bus itinérants se rendent même dans les villages isolés.

Ensuite, l'aménagement soutient le **développement économique**. Les transports rapides, comme les lignes à grande vitesse, et la fibre optique rendent les territoires attractifs pour les entreprises. Mais ces projets doivent aussi préserver l'**environnement** : terres agricoles, zones humides, paysages. Cela provoque des conflits d'usages, comme à Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes, où le projet d'aéroport a été abandonné en 2018 après des années d'opposition.

Enfin, ces objectifs sont portés par de nombreux acteurs. L'État finance les grands équipements et coordonne l'action publique, notamment par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Depuis la décentralisation de 1982, les collectivités (régions, départements, communes) aménagent leur propre territoire. L'Union européenne cofinance de nombreux projets, tandis que les entreprises et les associations d'habitants participent aussi aux décisions ou les contestent.

Ainsi, l'aménagement du territoire poursuit aujourd'hui trois objectifs : l'équité entre les territoires, le développement économique et la protection de l'environnement. Les concilier n'est pas simple, ce qui explique les débats autour de nombreux projets. Le changement climatique rend cet équilibre encore plus nécessaire.

Le piège de ce sujet. Transformer le sujet en historique de l'aménagement depuis 1945, ou plaquer les mots proposés dans une liste sans les expliquer ni les illustrer.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).